

Longueur parcours  
► 1<sup>ère</sup> catégorie : 7,1 Km



Domaine privé / Réciproitaire

AAPPMA «La Saumonée Vilpionnaise»  
de SAINT-GOBERT  
Actualisation : Saison 2026

Légende cartographie



Cours d'eau de  
1<sup>ère</sup> catégorie piscicole



Cours d'eau / plan d'eau  
non géré par l'AAPPMA



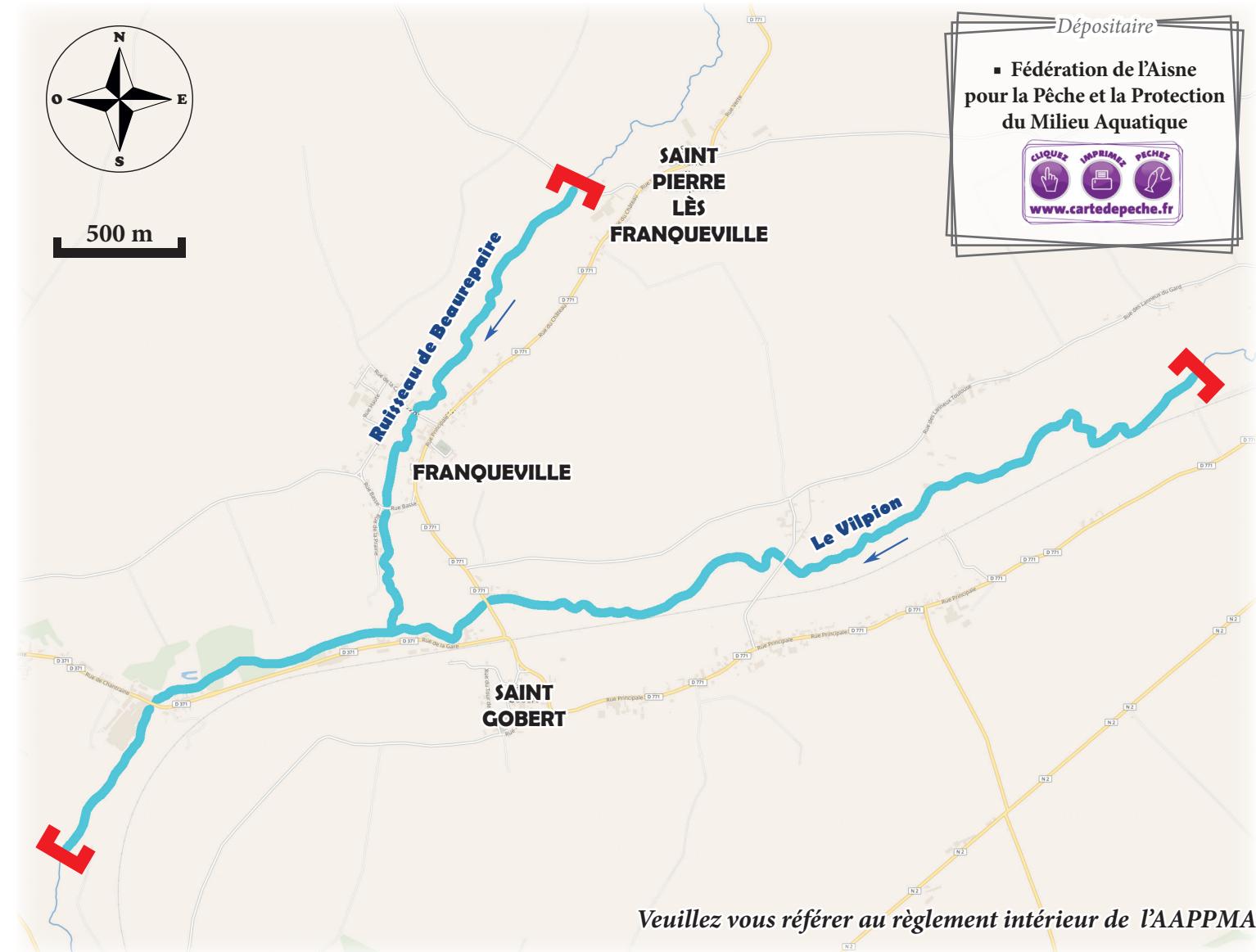
Limite amont/aval des lots de pêche



Flash-Code  
Cartographie interactive  
des parcours de pêche



500 m



En cas de pollution ou de travaux  
entrant un impact  
sur les milieux aquatiques,  
prévenez le plus rapidement possible :  
- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,  
- la Gendarmerie au 17,  
- la Fédération au 03.23.23.13.16.

Veuillez vous référer au règlement intérieur de l'AAPPMA